

Flash Sécurité en méthanisation

L'utilisation d'échelles

Retrouvez l'ensemble des notions de sécurité dans [l'ABC Sécurité et Méthanisation !](#)



Que s'est-il passé ? : juin 2024

Un agriculteur a chuté de son échelle lors d'une inspection sur une trémie, l'échelle n'était pas conforme et non arrimée. L'exploitant s'est fracturé l'épaule, entraînant un arrêt de travail de plusieurs mois.



Les conséquences auraient pu être plus graves !

Bonnes pratiques :

- Maintenir en tout temps trois points de contact avec l'échelle, soit deux mains et un pied, soit les deux pieds et une main
- Placer l'échelle sur une surface plane et stable
- Descendre et déplacer l'échelle si nécessaire
- Nettoyer ses chaussures en enlevant la boue, l'eau, la neige, la glace ou la graisse
- S'équiper du bon type d'échelle lors d'une opération en hauteur

Normes relatives aux échelles (Source INRS) :

- Echelles fixes : NF E85-016, NF E85-015, NF E85-012
- Echelles portables : NF EN 131-1, NF EN131-2, NF EN 131-3, NF EN 131-4
- Escabeaux : NF EN 14183

<https://atee.fr/energies-renouvelables/club-biogaz/securite-sur-les-sites-de-methanisation>



Erreurs à éviter :

- Poser le haut de l'échelle sur une surface sans fixation
- Ne pas se pencher sur les côtés de l'échelle
- Une échelle est un moyen d'accès, pas un poste de travail !

Investir dans la sécurité c'est prévenir des coûts imprévus

Mesures de préventions :

Pour travailler en hauteur, prioriser les installations avec échafaudages, ou utiliser les plateformes et/ou une PIRL



Echelle Crinoline



PIRL (Plateforme Individuelle Roulante Légère)